

# **CONSEIL MUNICIPAL**

## **SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2019 A 19 HEURES**

### **COMPTE-RENDU**

**Présents** : MM. et M<sup>mes</sup> Francis SIGOIRE, Nathalie PELLET, Yves MEYER, Béatrice MASSON, Claire GOMEZ, Jacques PIOT, Eliane BAZIN, Annie CLAIR, Marie DAVID, Maryse JULIEN, Sylvain LASSABLIERE, Norbert MANUEL, Jacques RABELLINO, Jean-Christophe SOINNE, Dominique CALAIS, Magali RIBEIRO.

**Absents excusés** : MM. et M<sup>mes</sup> Dam CA (pouvoir à M. Sylvain LASSABLIERE), Julien GOUTEYRON, Romain JARJAVAL, Danielle LERICHE, Rachida MALTOUF, Rémi MAURICE, Ysabel LANNEZ.

Monsieur le Maire ouvre la séance, remercie l'assemblée pour sa présence.

M<sup>me</sup> Claire GOMEZ se propose pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

#### **1/ Approbation du compte-rendu de la séance du 26 août 2019**

Monsieur le Maire remercie M. Dominique CALAIS pour avoir dressé la trame du compte rendu de la séance du 26 août 2019, ainsi que les adjoints et conseillers qui ont contribué à la finalisation de celui-ci.

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, sur le contenu de ce compte rendu.

#### **2/ Adhésion groupement de commandes pour l'entretien des espaces verts**

Monsieur Jacques PIOT expose que la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel (3CM) propose la mutualisation du marché élagage / taille / recépage / arrachage de souches.

L'adhésion à ce groupement de commandes permettrait d'effectuer l'entretien sur les communes du territoire en économisant sur les coûts des prestations.

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour adhérer à ce groupement de commandes et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents y afférents.

### **3/ Marché public : préau de la place de la Grande Hermière (compléments)**

Monsieur le Maire expose que des compléments sont à prévoir sur ce chantier, qui consistent en plus-values et moins-values sur certains lots.  
Faute d'informations plus précises communiquées par les entreprises, ce point sera reporté à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

Le Conseil Municipal prend acte.

### **4/ Marché public : assurances**

Monsieur le Maire expose que la Commission d'Analyse des Marchés à Procédure Adaptée (CAMPA) a analysé les propositions qui ont été faites par la SMACL et GROUPAMA concernant les cinq lots du marché des assurances de la collectivité.

La commission a décidé d'opter pour des contrats d'assurances sans franchise et résiliables tous les ans.

Elle a retenu les offres comme suit :

- . Lot N°1 : Dommages aux biens : SMACL
- . Lot N°2 : Responsabilité civile, protection juridique : GROUPAMA
- . Lot N°3 : Flotte automobiles : SMACL
- . Lot N°4 : Auto collaborateurs : GROUPAMA
- . Lot N°5 : Risques statutaires : GROUPAMA

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les propositions émises par la CAMPA et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents y afférents.

### **5/ Marché public : chemins des Bruyères et des Barmettes – Attribution des lots N°s 1 et 2**

Monsieur le Maire présente le résultat des travaux réalisés par la Commission d'Analyse des Marchés à Procédure Adaptée réunie le 26/09/2019.

Les entreprises retenues sont :

- Lot N°1 : VRD : EIFFAGE/BRUNET TP  
pour un montant de 886 497,50 € TTC
- Lot N°2 : Aménagements paysagers : BALLAND  
pour un montant de 220 698,74 € TTC.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de suivre l'avis proposé par la CAMPA.

## **6/ Indemnité de conseil au Comptable du Trésor**

Monsieur le Maire explique qu'une règle du Trésor Public autorise les percepteurs à demander une indemnité annuelle aux collectivités auxquelles ils apportent leurs conseils.

Pour notre commune, cette indemnité s'élève à 496,61 € pour l'année 2019.

Vote du Conseil Municipal : 12 voix pour / 1 voix contre / 4 abstentions

## **7/ Rapport d'activité SEMCODA**

Monsieur le Maire rappelle que la commune est actionnaire de la SEMCODA et qu'à ce titre, le rapport annuel d'activité 2018 nous est adressé, et est tenu à la disposition des conseillers et du public.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

## **8/ Conventions**

### **Avec l'Etat pour les élections :**

L'Etat demande à la commune de prendre en charge l'envoi des propagandes et des bulletins de vote ainsi que leur mise sous plis.

Deux dispositifs sont proposés : en régie (personnel de mairie) ou par un professionnel du routage.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la régie et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Monsieur le Préfet.

### **Conseil Départemental de l'Ain : Aménagement de sécurité du Chemin des Bruyères :**

Le chemin des Bruyères croise la Route Départementale 1084. De ce fait, le Conseil Départemental donne des consignes techniques pour la réalisation du plateau surélevé. La société Aintégra est en charge des travaux de ce secteur.

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour signer la convention avec le Conseil Départemental.

### **S.I.E.A. : Transfert et valorisation des certificats d'économie d'énergie :**

Le Syndicat propose de centraliser les demandes pour une durée de quatre ans. Il s'agit d'une aide gratuite pour la commune et ses habitants.

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour signer la convention avec le SIEA.

### **Convention CAF – CEJ :**

M<sup>me</sup> Béatrice MASSON expose que le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) actuel est expiré depuis octobre 2019. Il concerne l'accueil Petite Enfance à la Crèche Les Petits Chaperons Rouges et les P'tits Mat'Ain (Relais d'assistants Maternels). Une nouvelle convention pour la période 2019-2022 est proposée à la commune par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain.

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour la signature par Monsieur le Maire du nouveau CEJ avec la CAF.

### **9/ Annulation des décisions modificatives N°02/2019**

Suite à un problème technique survenu à l'enregistrement de la décision modificative N°2, la Préfecture nous demande de l'annuler.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### **10/ Décisions modificatives N°04/2019**

Monsieur le Maire présente, sur écran, quelques modifications réalisées dans la ventilation dans les budgets de fonctionnement et d'investissement, notamment pour s'adapter à la nouvelle nomenclature.

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité.

### **11/ Communauté de Communes de la Côtière à Montluel : accord de principe ZAC des 3B**

M. le Maire présente le futur projet de la ZAC des 3B qui verra la commune de Balan rejoindre les communes de Béliigneux et Bressolles. Cela facilitera une meilleure gestion du flux des transports vers le rond-point de l'autoroute. Notre commune est concernée par le Secteur Est de 8,6 ha dont elle est le principal propriétaire des terrains.

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité.

### **12/ Modification des statuts de la Communauté de Communes**

La Communauté de Communes propose de modifier ses statuts dans le cadre de sa compétence Tourisme.

Elle gèrera la promotion et la signalétique des sentiers pédestres inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).

L'entretien et la gestion des sentiers de randonnée resteront à la charge de la commune de Béliigneux.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité. Le conseil communautaire n'ayant pas pu se prononcer, le point est retiré.

### **13/ Gare de La Valbonne : achats et ventes de terrains avec la S.N.C.F.**

Monsieur le Maire explique que le chantier de la gare, qui a duré quelques années, a demandé des échanges de parcelles entre SNCF Mobilités, SNCF Réseau et la commune.

Il présente, sur écran, les plans des transactions à officialiser devant notaire.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement, à l'unanimité, pour la régularisation de ces transactions.

### **14/ Acquisitions de parcelles**

Point annulé.

### **15/ Autorisation d'investir avant le vote du budget**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des dépenses d'investissement de l'année précédente, s'il y a lieu.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à investir avant le vote du budget 2020, si cela était nécessaire.

### **16/ Echos des commissions**

#### **\* Commission urbanisme - M<sup>me</sup> Nathalie PELLET**

Beaucoup de demandes de travaux sont à traiter.

#### **\* Commission communication - M<sup>me</sup> Nathalie PELLET**

Quelques dates à rappeler :

- . Noël communal le 19 décembre à 19h
- . Vœux du Maire 2020 le 16 janvier à 19h

#### **\* Commission bâtiments - M. Yves MEYER**

Les travaux du préau, sur la place de la Grande Hermière, se terminent.  
Une chaudière est en cours de remplacement à l'école maternelle.

**\* Commission vie associative et culturelle - M<sup>me</sup> Béatrice MASSON**

Notre commune participera au Téléthon le 6 décembre de 18 H à 22 H.  
Plusieurs associations communales seront présentes. Nous les remercions vivement pour leur implication dans cette événement solidaire. Parallèlement, un marché des créateurs aura lieu pour ceux qui souhaitent compléter leurs achats de Noël.

**\* Commission affaires scolaires - C.C.A.S - M<sup>me</sup> Claire GOMEZ**

*Ecole maternelle* : 154 élèves répartis dans 6 classes - Entre 80 et 95 enfants mangent à la cantine.

Exercice incendie effectué le 23/09 et exercice PPMS le 7/10.

Le spectacle de Noël aura lieu dans la salle de motricité le 9/12.

*Ecole élémentaire* : 260 élèves répartis dans 11 classes - 192 enfants mangent à la cantine.

Exercice incendie effectué le 25/09 et PPMS en même temps que l'école maternelle. 3 classes se rendent à la piscine tous les jeudis jusqu'aux vacances de Noël.

Le spectacle de Noël aura lieu le 10/12 dans la salle du conseil de la mairie pour les plus jeunes.

Les CM1 et CM2 se rendront au cinéma de Meximieux les 9 et 12/12.

C.C.A.S. : Le repas des aînés aura lieu le mardi 10 décembre. 109 personnes sont inscrites au repas, 78 ont demandé le colis de Noël.

**\* Commission voirie-environnement-sécurité - M. Jacques PIOT**

Les travaux d'installation de la canalisation d'eau potable reliant le réservoir à la Petite Dangereuse sont en cours de réalisation.

Le réseau d'assainissement est obstrué au sud de l'A42 : la 3CM fera intervenir une entreprise courant décembre pour son débouchage.

Une rencontre avec un hydrogéologue est organisée le 28/11 pour étudier les conditions de remise en eau du bassin de La Combe.

Une réunion publique concernant le projet du chemin des Bruyères aura lieu le 3 décembre à 19 H.

**M<sup>me</sup> Eliane BAZIN** indique que la soirée Beaujolais du RAM a rencontré un vif succès avec 130 personnes présentes.

**M. Dominique CALAIS** demande ce qu'il est prévu pour la grève des enseignants du 5 décembre prochain : la totalité des enseignants et ATSEM étant en grève, les parents seront invités à ne pas envoyer leurs enfants à l'école.

La séance est levée à 20h50, puis la parole est donnée au public.